

Assemblée générale de l'Association des maires et présidents d'intercommunalité du Gers

Mot d'accueil de Monsieur le maire d'Auch, Christian Laprèbende



Assemblée générale de l'Association des maires et présidents d'intercommunalité du Gers

Samedi dernier à Ciné 32, ouverture de l'assemblée par le président Aymeri de Montesquiou en présence de Christian Laprèbende maire d'Auch, Alain Broséta secrétaire général, Jean Dupuy trésorier-adjoint et Philippe Justes chef de bureau Fiducial.

Le rapport d'activités de l'année 2017 a été présenté par Alain Broséta secrétaire général

- les adhésions : sur 462 communes du Gers, 457 adhérentes

- 14 intercommunalités adhérentes sur 14

- assurer une représentation pluraliste des collectivités auprès des pouvoirs publics (membre de 58 commissions administratives départementales relatives à tous les sujets).

- servir de liaison entre les maires et les instances territoriales départementales et nationales, pour faire remonter les problèmes de terrain rencontrés par les élus et les administrés, notamment par l'intermédiaire de l'association nationale.

- Trois grands types de moyen de soutien :

- un service de consultation et de conseils

- un service d'information et de formation

- un soutien aux revendications des communes et des EPCI (établissement public de coopération intercommunal)

Les démarches d'information et de formation :

Une nouveauté apparaît dans le tableau des formations de 2017 : « le Club Actu » qui se propose de rassembler les élus qui veulent se tenir au courant des évolutions législatives, réglementaires, fiscales, sociales etc. bref, de tout ce qui impactera l'administration et la gestion des communes, des syndicats de communes et des intercommunalités.

Les formations de ce type présentent des coûts élevés pour les moyens de l'association et comme peu de communes inscrivent des crédits de formation à leur budget, elles seraient trop chères pour les collègues qui les suivraient, en les faisant payer.

Un dossier de demande d'agrément en qualité d'organisme de formation a été déposé de puis le 4 décembre 2017 au secrétariat de Madame la Préfète pour pouvoir offrir un dispositif de formation à coût nul pour les collectivités ou les personnes (président, maire ou conseiller)

Le rapport financier de l'année 2017 présenté par Jean-Dupuy trésorier adjoint a été approuvé ainsi que le budget prévisionnel 2018 présenté par Philippe Justes, chef de bureau du cabinet Fiducial



Ouverture par le Président Aymeri de Montesquiou



Rapport d'activité par Monsieur Alain Broséta secrétaire général



IMG_3544.JPG